



## INTERPELLATION

**Auteur** Die Mitte Oberwallis, par Marcel Zenhäusern  
**Objet** Le million valaisan accordé à la nouvelle caserne de la Garde suisse est-il conforme au droit?  
**Date** 13/09/2022  
**Numéro** 2022.09.368

On a pu lire dans le Walliserbote du 26 août 2022 qu'en janvier 2022, le Conseil d'État avait accordé un million pour la rénovation prévue de la caserne de la Garde suisse au Vatican.

L'article 7 de l'ordonnance prévoit de soutenir des projets dont l'activité dépasse le cadre local, mais reste limitée au canton.

La question se pose donc de savoir pourquoi ce million a été prélevé sur le Fonds de la Loterie romande pour les actions d'entraide, qui sert habituellement à financer des projets d'intérêt public à caractère culturel, social ou sportif.

### Conclusion

1. Pourquoi le Conseil d'État n'a-t-il pas fait approuver ce soutien par le Parlement et pourquoi ne s'est-il pas assuré de sa légalité?
2. Le Conseil d'État est-il prêt à clarifier la question de la légitimité politique et à communiquer la réponse au Parlement?